

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	JEEP	C J - 7 (Moteur 258 cu.in. 2 bbl.)	CH 0445 07

Constructeur AMC JEEP CORPORATION, Southfield, Michigan (USA)
 Identification "J..9JEC" préfixe au No du châssis
désignation complémentaire "RENEGADE" ou "GOLDEN EAGLE" = variantes de l'aménagement
 Plaque constructeur dans le compartiment du moteur, à gauche sur l'avant
 N° du châssis à droite, à l'avant latéralement sur le longeron (frappé par l'importateur)
 Identification du moteur "C" à droite, latéralement sur le bloc, devant distributeur d'allumage
 Importateur principal RAMPY MOTORS INC., 3007 Berne
 Véhicule homologué J9M93 EC 805 411

Châssis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction mécanique, sur demande assistance hydraulique
 Transmission méc. synchr. + boîte complémentaire route/terrain
 Nombre de vitesses 3 x 2 ou 4 x 2 Entraînement toutes roues **
 Frein de service hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne,
sur demande avec assistance par dépression,
AR=soupape proportionnelle
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire, pédale
 Ralentisseur —
 Contrôle 2 circuits par diff. de pression; lampe-témoin combinée

Carrosserie ouverte avec capote ou pavillon
 Nombre de portes 2 +) Indic. vitesse km/h
 Ceintures sécurité SAB-J-40 sous abdomin. Rétroviseurs XXXXXX / gauche / droite
 Cale — Attelage sur demande
 Antivol verrouillage de la direction
 Nombre de places 4 av. 2 centre — ar. 2
 Dimensions intérieur extérieur
 Longueur — 3950 Empattements — 2370
 Largeur — 1650 Essieu double av — ar —
 Hauteur — 1830 Voie av 1360 ar 1330
 Porte à faux lat. — Voies av — ar —
 av — 600 ar — —
 ar — 980 Braquage p 10700 d 10700
 Distance volant - vers l'avant du véhicule —

Moteur
 Marque JEEP Type 258 / 2 bbl. (C)
 Construction en ligne Temps 4
 Carburant B Position avant
 Refroidissement eau Nombre cylindres 6
 Alésage 99,25 Course 99,06
 Cylindrée 4233 CV-impôt 21,56
 Puissance en kW 84,2 à U/min 3400
 DIN CV 114,5
 Brut à proximité 87 dB(A) à U/min 2550 x)
 Silencieux 1 = 345 x 200 x 110 mm
 Mesure des gaz CO 0,1 % à 690 t/min **)
 Déparasitage OCF, annexe 8, chiffres 3 + 4 = D

Poids
 avant 770 arrière 780 total 1550
 Poids à vide
 Charge utile 40 240 280
 Poids total 810 1020 1830
 Garantie fabr. 1880
 Dimens. pneus 9 - 15 LT 9 - 15 LT (Variantes +++)
 Ply/bars 4 / 2,3 4 / 2,3 voir
 Charge 1272 1272 remarques)
 pour V max 136
 Jantes 15 x 8 JJ
 Garantie poids remorquable avec frein —
 Garantie poids remorquable sans frein —
 Garantie poids de l'ensemble 5670 kg
 Poids remorquable testé —
 Vitesse maximale selon le constructeur 136 km/h
 Vitesse maximale testée — km/h

Equipement
 Feux de route HCR (E)
 Feux de croisement HCR (E)
 Feux de position A (E)
 Feux rouges GROTE 9130 SAE AIRST 74
 Feux stop GROTE 9130 SAE AIRST 74
 Clignoteurs av 1 (E) AV= compl. ar voir feux rouges
 Catadioptres av AV+AR=compl. ar I (E)
 Feux de gabarit av AR= compl. ar
 Feux complémentaires
 Eclairage plaque 1/ à gauche combiné
 Essuie-glace 2/ balais avec/sans lave-glace
 Avertisseurs SPARTON LO
 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Voiture de tourisme
 Marque et type J E P C J - 7
 Homologation N° CH 0445_07
 Carrosserie ouverte avec capote ou pavillon
 Places total 4 avant 2
 Poids à vide 1550 Carburant B
 Charge utile CV-impôt 21,56
 Poids total 1880 Cylindrée 4233

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- x) Mesure du bruit selon l'OCE : avec le véhicule en marche = 50 km/h, M3, IA 3,54 = 79 dB/A.
- * Mesure des gaz : conforme selon ECE-15.02; une marque d'homologation n'est pas exigée (LFEM No 40'635.)
- ** Entraînement : sur toutes les roues avec déclenchement de la traction avant.
- + Nombre de portes : le hayon arrière n'est pas considéré comme porte (la partie supérieure ne peut pas être ouverte depuis l'intérieur à cause de la roue de réserve).
- +++ Variante de pneus : H 78 - 15 4 PR 1500 (2,30) V-max. 150 km/h, jantes 6 x 15 voiles AV 1330 mm AR 1285 mm
 L 78 - 15 B 1660 (2,25) 150 km/h, 6 x 15 1330 mm 1285 mm
 Lorsque la bande de roulement dépasse les côtés de la carrosserie (OCE, art. 22/5), des pare-boue complémentaires sont obligatoires; dans ce cas largeur hors-tout 1650 mm.
- §) Modifications par l'importateur :
 - les feux de position/clignoteurs AV sont déplacés vers l'avant;
 - les feux de gabarit AV sont débranchés et les clignoteurs AV + AV-latéraux sont synchronisés;
 - les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires I (E);
 - des bavettes sont montées à l'avant et à l'arrière;
 - l'espace entre les feux de croisement est admis selon lettre de la DFP du 09.01.70;
 - le catalyseur, dans son état d'origine, peut rester sur le véhicule.

Lieu et date de l'homologation Zurich, 22.05.79.

Service fédéral d'homologation